

GastroSuisse aux médias

Le Conseil fédéral aide l'économie dans la crise du coronavirus à raison de 32 milliards de francs supplémentaires:

GastroSuisse se félicite des mesures d'aide aux entreprises

Le 20 mars 2020, le Conseil fédéral a approuvé une aide globale de 32 milliards de francs supplémentaires pour atténuer les conséquences économiques de la propagation du coronavirus. Avec les mesures adoptées le 13 mars 2020, le montant total disponible s'élève désormais à 42 milliards de francs, et sera notamment aussi utilisé pour soutenir l'hôtellerie-restauration.

GastroSuisse, la fédération de l'hôtellerie et de la restauration en Suisse, se félicite des nouvelles mesures et apprécie l'action déterminée du Conseil fédéral en faveur de l'économie et des branches menacées, dont l'hôtellerie-restauration avec ses quelque 30 000 entreprises et 260 000 collaborateurs. Les diverses améliorations apportées à la réduction de l'horaire de travail, de même que l'aide directe aux travailleurs indépendants sont particulièrement positives.

«Nous saluons les mesures du Conseil fédéral, commente le président de GastroSuisse, Casimir Platzer, dans une première réaction aux dernières décisions. Elles sont une lueur d'espoir à l'horizon et aideront les nombreuses PME de l'hôtellerie-restauration dans un premier temps. Les petits entrepreneurs, en particulier, peuvent espérer recevoir rapidement des liquidités, dont ils ont désespérément besoin.»

Casimir Platzer ajoute que par ses actions, le Conseil fédéral a démontré qu'il a compris la nécessité de l'aide économique d'urgence: «Nos demandes ont été entendues; nous comptons maintenant sur la clarté promise et sur une réalisation rapide et non bureaucratique.»

Contact

Casimir Platzer, Président GastroSuisse
communication@gastrosuisse.ch

Zurich, le 20.3.2020